Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-213503451-20260602-2026_06_022-DE

TREVERIEN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉVÉRIEN SÉANCE DU LUNDI 1er JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le premier juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVERIEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Vincent MELCION, Maire.
Présents : Vincent MELCION, Olivier IBARRA (à partir de 18h40), Lydie QUENET, Eric REGEARD, Pauline ARMYNOT, Johnattan BARBIER, Chantal MORELLO, Jérémy RAVEZ, Emilie GODEMER, Lucas CHALMEL Christèle GIRARD, Charlotte BOULANGER, Sylvain PINAULT, Rachelle GUINEHEUX

Absents : Jean-René FRANGEUL (absent excusé)
Olivier IBARRA est arrivé à 18h40

Secrétaire de séance : Pauline ARMYNOT

Conseillers en exercice : 15 – Présents : 13 puis 14 à partir de 18h40 – Votants : 14

DELIBERATION n° 2026-06-022

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Mme Lydie QUENET, adjointe au Maire, indique que le dispositif Argent de Poche s'adresse aux jeunes de 16 – 17 ans. Il s'agit d'effectuer des missions de 3h30, rémunérées 15€ la mission. 6 jeunes peuvent s'inscrire sur chaque mission.
La demande d'agrément doit être envoyée à la Préfecture, à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.
Ce dispositif a déjà été mis en place les années précédentes et est renouvelé cette année pendant les vacances scolaires.
Des dates ont été définies :

- Mardi 7 juillet matin
- Mercredi 8 juillet matin
- Mardi 20 octobre matin
- Mercredi 21 octobre matin

6 missions sont prévues par demi-journée soit une enveloppe budgétaire total de 360.00€ pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (14 voix Pour) de valider l'attribution d'une enveloppe budgétaire de 360€ au dispositif « Argent de Poche » soit 24 missions d'une demi-journée pour l'année 2026 et d'autoriser M. le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
M. Vincent MELCION

Le secrétaire de séance,
Mme Pauline ARMYNOT